sœur aux Facultés catholiques, y parlera de l' « apostolat chez les Laïques ».

Des convocations seront envoyées en temps utile.

— Mardi 11 janvier, à huit heures et demie, réunion du Comité Fédéral.

En sautant à bas d'un car Mongy

UN VOYAGEUR SE FAIT BROYER UNE JAMBE

Un terrible accident, imputable à sa seule imprudence du blessé s'est produit dimanche soir au Nouveau Boulevard, sur la ligne des tramways Mongy, en face du dépôt de Marcq-en-Baroeul.

Un peu avant sept heures, un ouvrier de la Compagnie des Tramways de Lille, M. J.-B. Balinghien, 42 ans, habitant à La Madeleine, rue Jeanne-d'Arc, montait à l'arrêt de l'avenue Saint-Maur sur la plateforme avant d'un car Mongy qui venait de Lille. Il se rendait chez sa sœur, fermière près du dépôt de Marcq, chez qui, après avoir souhaité la bonne année, il devait gaiement festoyer. Pauvre homme ! il ne savait pas quel malheur l'attendait au seuil de cette année !

On sait que le car « brûle » le dépôt et ne s'arrête qu'un peu plus loin au Croisé-Laroche. Cependant arrivé en face du dépôt, Balinghien voulut descendre à la marche. A dix mètres de la grand'porte d'entrée, à hauteur d'un pylône électrique, il s'élança. Il tomba sur une couche de terre non tassée, s'y enfonça et tomba à la renverse, les jambes allongées. Le tramway passa et écrasa du poids de ses 20.000 kilos la jambe droite du malheureux.

M. Riche, l'aimable directeur du dépôt, fut aussitôt prévenu ; il fit transporter le blessé à l'intérieur du dépôt et manda deux docteurs, l'un de La Madeleine, l'autre de Lille.

M. J.-B. Balinghien avait eu la jambe broyée à hauteur de la cheville ; le pied ne tenait plus que par quelques lambeaux de chair que les médecins d'ailleurs furent obligés de couper.

Après avoir reçu un pansement sommaire, le blessé fut conduit dans une voiture d'ambulance, mandée de Lille, à l'hôpital Saint-Sauveur.

Il est probable qu'une amputation plus complète de la jambe sera nécessaire.

Avant de quitter le dépôt le blessé a déclaré à M. Riche que l'accident était dû uniquement à sa fatale imprudence.

LILLE-CINÉMA

11-13, parvis Saint-Maurice. — Aujourd'hui, à 4 heures matinée, à 8 heures 3/4 soirée. Nul doute que devant le succès obtenu hier avec son superbe programme, il n'y ait foule aujourd'hui pour applaudir et admirer l'Archange, l'Océan à Saint-Jean-de-Luz, Caïno chez les Indiens, une opération malheureuse, une ascension à la tour Eiffel, et toute la série des nouveautés qui composent de merveilleux programmes.

La fièvre scarlatine dans la garnison. — La fièvre scarlatine sévit toujours dans nos casernes. Un soldat du 43e d'infanterie, Edouard Roussel, de la caserne Négrier, a été transporté à l'Hôpital-Militaire.

Collision entre deux autos. — Dimanche, vers une heure de l'après-midi, l'automobile de M. Bocquet, rue du Priez, 36, passait dans la rue des Arts, se dirigeant vers la place des Patineurs.

Au moment où le véhicule arrivait à hauteur de la rue des Fleurs, l'auto de M. Brabant, brasseur à Hem, déboucha de cette rue.

Une collision inévitable eut lieu. L'auto de M. Bocquet fut fort endommagée et, après de vains essais faits pour le remettre en marche, dût être remorquée jusqu'à son dépôt.

ANIOS ASSAINIT LOCAUX, ATELIERS, etc. chez Droguistes, Epiceries, etc.

Un boxeur blessé à l'Hippodrome. — Nous avons dit hier, dans notre dernière édition, qu'un boxeur, M. Wancenan, rue de Bapaume, s'était trouvé mal à l'Hippodrome à la suite d'un « direct » reçu au cœur.

M. Wancenan que l'on croyait gravement atteint avait été transporté à l'hôpital St-Sauveur. Dimanche matin, son état s'étant considérablement amélioré, le boxeur a pu regagner de lui-même son domicile.

Au feu ! — Un feu de cheminée, rapidement éteint par les pompiers, s'est déclaré, hier, vers 5 h. du soir, chez M. Heuven, épicier, rue de la Halloterie.

Un soldat du 10e chasseurs à pied se tue d'un coup de revolver. — Une vive émotion régnait dimanche matin à la caserne Vandamme.

Un soldat de la 6e compagnie du bataillon des chasseurs à pied, nommé Boutique, s'était tué en se tirant un coup de revolver à la tempe.

Un médecin-major fut aussitôt mandé et ne put que constater le décès. On attribua la mort du jeune soldat à un accès de neurasthénie.

Le malheureux était originaire de Douai.

Coup de poing malencontreux. — M. A. P..., 17 ans, journalier, rue du Croquet, avait, hier après-midi, une discussion très vive avec son propriétaire.

Il s'emporta et voulut lancer un coup de poing; il heurta une vitre, la brisa et se meurtrit la main.

La discussion cessa aussitôt et le blessé courut se faire panser par M. Bleusé.

Voiture à bras volée. — M. Flévez, loueur de voitures, rue du Faubourg de Roubaix, a été victime du vol d'une voiture à bras qu'il avait momentanément abandonnée devant sa porte.

Au revoir. — Etonné de ne plus voir depuis quelques jours sa locataire, Marie Duterte, M. François Delbarre, rue La Fontaine, 4, pénétra dans sa chambre et constata que les objets de literie avaient disparu. M. Delbarre a porté plainte.

SAVON MAKOKO Parfum suave et tenace Victor VAISSIER

ETAT-CIVIL DE LILLE

CHOCOLAT ✠ THOMAS Lille

du 9 janvier 1910

Naissances. — Clémence Dierendonck, cour Allard, 1. — Jules Lejeune, rue des Robleds, numéro 50.

Publications de mariages. — Duhamel Pierre, journalier, rue de Paris, 186, et Rosseel Elise, lessiveuse, id. — Coelen Eugène, ajusteur, à Hellemmes, et Debuyaschère Marthe, continuesse, rue Pierre-Legrand, 221. — Neveux Paul, garçon de magasin, rue Wicar, 15, et Defiandre Jeanne, assemblieuse, rue Princesse, 5. — Elaerts Joseph, tourneur, rue de Belle-Vue, 46, et Souttaer Alicia, dévideuse, id., 42. — Dervaux Jules, mouleur, rue de Condé, 4, et Haentjens Jeanne, dévideuse, rue Montesquieu, 10. — Agar Marcel, vernisseur, rue Mulpart, 12, et Dutailly Jeanne, ménagère, id. — Hordoir Edmond, libraire, rue Jacquemars-Giélée, 103, et Bocquet Aline, s. p., rue Léon-Gambetta, 250. — Claus Henri, marchand de quatre-saisons, rue Pierre-Legrand, 176, et Beaurain Jeanne, tisserande, rue Mirabeau, 4. — Gheerolfs François, horloger, rue du Pôle-Nord, 25, et Dumaine Louise, ménagère, id.

Vanduyse Albert, pâtissier, rue du Faubourg de Douai et Vanleuven Cécile, couturière, rue Lesage-Sensault, 6. — Mohieu Jules, graisseur, rue Pierre-Legrand, 176 et Delbarre Angèle, tricoteuse, rue Gosselin, 22. — Maillet J.-B., forgeron, à Hellemmes et Vanhoutte Marie, ménagère, rue Philadelphie, 168. — Thomasein Fernand, employé au ministère du travail, à Paris et Helbecque Germaine, s. prof., rue de Cambrai, 134. — Berte Hippolyte, employé, rue de Turenne, 27 et Leclercq Virginie, tailleuse, rue Vergniaud, 29. — Laridan Désiré, mécanicien, rue des Meuniers, 69 et Muller Fernande, ménagère, rue de Roubaix, 48. — Deloloo Charles, sculpteur, r. du Transvaal, 45 et Vanhoutryve Albertine, ménagère, id., 44. — Bozin Paul, horloger, r. Ratisbonne, 31 et Gueldon Germaine, s. prof., boulevard des Ecoles, 2. — Willier Henri, ouvrier d'art rue St-André, 49 et Dauchy Jeanne, tailleuse, rue Manuel, 35.

Tembuyser Eugène, garçon boulanger, rue Druelle, 25 et Liénart Philomène, canetière, id., 13. — Bridelance Henri, débourreur, à Annappes et Carlier Angèle, couturière, rue Colbert, 122. — Poiffiet Adolphe, garçon brasseur, jardin du Prévost, 7 et Verheylesonne Marie, bobineuse, rue de la Concorde, 6. — Lerol Ernest, teinturier, à Sequedin et Véronique Evrard, étiraguesse, cité Stalars, 16. — Demestre Georges, zingueur-plombier, à La Madeleine et Desruelles Marie, servante, r. Nationale, 5. — Vaillant Paul, employé, rue du Chemin de fer, 23 et Flouquet Julia, s. p., rue des Guinguettes, 57. — Backe Adolphe, chaudronnier, rue des Processions, 79 et Marie D'hont, étaleuse, rue Mirabeau, 38. — Leloux Julien, cocher, rue Alexandre-Leleu, 22 et Dubois Elise, s. prof., rue Masséna, 6.

Defaut Henri, ouvrier d'art, rue Pierre-Legrand, 261 et Bachelet Cécile, s. p., rue du Pont-du-Lion-d'Or, 81. — Poliaert Henri, employé, rue Coquerez, 6 et Lecomte Germaine, ouvrière aux tabacs, quai de la Basse-Deûle, 91. — Bournazel Henri, bitumier, place des 4 Chemins, 3 et Derom Marthe, ménagère, id. — Engelsers Henri, convoyeur, rue Colbert, 51 et Deblacquer Florentine, ménagère, rue d'Arcole, 64. — Bergue Henri, lithographe, rue de l'Hôpital-Militaire, 92 et Carez Berthe, mécanicienne, rue de Wazemmes, 81. — Monsois Louis, zingueur, cité Buisine, 5 et Dubliez Jeanne, papetière, rue de Tournai, 122. — Deplang André, voyageur, avenue des Lilas, 45 et Daudois Palmire, s. p., rue Pierre-Legrand, 173. — Lefort Victor, journalier, cité Fauchille, 6 et Deleu Elisa, peigneuse, id., 22. — Mahieu Alphonse, charretier, rue de l'Arbrisseau, 254 et Toussaelle Louise, ménagère, id.

Ronsse Emile, cocher livreur, rue Paul-Bert, 83, et Collier Justine, fileuse, rue de la Marberie, 10. — Lepoutre Alphonse, charretier, rue d'Austerlitz, 78, et Bicquet Léonie, fileuse, id. — Membré Edmond, pharmacien, à Valenciennes, et Witz Marie, s. p., rue d'Antin, 29. — Loir Emile, ingénieur, à Roubaix, et Witz Isabelle, rue d'Antin, 29. — Ostende Georges, employé, rue des Pyramides, 48, et Mouriez Marie, modiste, rue Colbert, 104. — Rousseaux Fernand, coupeur, rue Jemmapes, 41, et Looten Louise, giletière, rue Saint-André, 65. — Conrier Henri, tapissier, à Lille, et Pain Marguerite, cuisinière, à Dunkerque. — Deschotte Louis, ajusteur, à Lille, et Lorminet Julienne, dévideuse, à Marcq-en-Baroeul. — Devos Joseph, sergent de ville, rue Pascal, 39, et Pisy Adrienne, ménagère, à Merville.

Pruchart Charles, employé aux tramways à Lille et Bernard Germaine, cultivatrice, à Estaires. — Laevens Remi, garçon boulanger, à Hénin-Liétard et Bernard Eugénie, s. prof., id. — Rommelaere Emile, employé, à Fâches et Locheron Andrée, mécanicienne, id. — René Vanlerberghe, cabaretier, à Schoerbeck et Debever Marie, servante, à Wosten. — Lepoutre Carlos, docteur en médecine, à Lille et Vienne Marie, s. prof., à Tourcoing. — Motsson Raphaël, représentant, à Paris et Perdieux Philomène, épicière, à Lille. — Jules Thomas, entrepreneur, boulevard de Lorraine, 1 et Hernande Marie, s. prof., à St-Quentin. — Vanherckhoven Joseph, tisserand, à Roubaix et Vanbunderen Rosalie, journalière, id. — Mol Albert, tailleur, rue de Paris, 175 et Simon Marguerite, s. prof., à Lambersart. — Poissonnier Maurice, boulanger, à Lille et Roussel Agnès, s. prof., à Sailly-sur-la-Lys. — Rosais Jules, garçon de recettes, à Lille et Eeckhout Julienne, couturière, à Bailleul. — Arreckx J.-B., négociant, à Lille et Lorthiois Joséphine, s. prof., à Tourcoing. — Decrock Marcel, pâtissier, à Roubaix et Lehembre Madeleine, femme de chambre, rue Ste-Barbe, 15. — Delattre Louis, sergent au 1er d'infanterie, à Cambrai et Marthe Germaine, s. prof., rue Nationale, 139.

Décès. — Marthe Demeyer, 3 mois, rue de la Gaîté, 1. — Maria Leroy, 55 ans, épouse de Jules Moulin, rue Masséna, 33-35. — Stéphanie Verannoeven, 78 ans 6 mois, veuve d'Augustin Estavelde, cour Leclerc, 15. — Jules Galleis, 62 ans, époux de Maria Buxy, rue Allard-Duguesnoy, 8. — Marie Delemaladry, 1 an, rue Denis-du-Péage, 53.

LA MADELEINE

Vole chez une mercière. — Vendredi soir, deux femmes, la mère et la fille Van Driessche, se présentaient chez Mlle Porte, mercière, rue de Marquette et demandaient de la laine.

La marchande finissait d'écrire une lettre. Quand elle entra dans son magasin pour servir ses clientes, elle ne trouva plus que la fille Van Driessche. La mère était partie pour quelques minutes et avec elle un corsage de 15 francs avait disparu de l'étalage.

Mlle Porte attendit le retour de sa peu délicate cliente, la fouilla et trouva sous ses vêtements le corsage volé.

Comme depuis quelque temps plusieurs objets avaient été dérobés en magasin et que Mme Van Driessche y faisait de fréquentes apparitions, Mlle Porte soupçonne cette femme de n'être pas à son coup d'essai.

En conséquence, la mercière a porté plainte. La mère et la fille Van Driessche, confrontées avec Mlle Porte devant le commissaire de police, nièrent d'abord, mais une perquisition fit découvrir chez elles des chiffons, un corsage, des cravates, des fourrures, des coulfers. Alors, les deux femmes reconnurent qu'elles opéraient depuis quelque temps chez Mlle Porte et, tous les dimanches, au marché de Wozemmes.

Augusta Van Driessche, 38 ans, a déjà été condamnée différentes fois en Belgique pour vol. Sa fille Amandine, a été servante en diverses maisons; mais partout elle s'est fait chasser.

La mère a été déférée au parquet.

QUESNOY-SUR-DEULE

Bonne capture. — La gendarmerie de Quesnoy-sur-Deûle, assistée du garde-champêtre a procédé, dimanche matin, à l'arrestation du nommé Patton Victor, natif de Bailleul, qui fait l'objet d'un mandat d'arrêt délivré par le Juge d'instruction de Rouen du 7 août 1909.

Cet individu, condamné déjà plusieurs fois pour vols, escroqueries, etc., était muni de faux papiers au nom de Dubreucq Arthur, natif de Steenwerck ; il était porteur d'une somme de 750 francs en billets de banque et 31 francs en monnaie d'argent. Malgré ses protestations il fut emprisonné, ayant été formellement reconnu à son signalement et les nombreuses marques correspondant très bien avec celui du mandat d'arrêt.

Il fut arrêté au moment où il se livrait à de folles dépenses dans un estaminet où il est très connu. Il avait notamment donné 100 francs à un cocher pour le promener toute la journée. Il a déjà pris les faux noms de Marquilly et Druot.

ROUBAIX

Au Cimetière

Il y a eu, en 1909, 2.126 inhumations au cimetière de Roubaix. Ce chiffre ne diffère pas sensiblement de celui des années précédentes. En 1907, il y avait eu 2.196 inhumations, et 2.127 en 1908.

Pour 1909, elles se répartissent de la manière suivante : 97 concessions perpétuelles ; 66 trentenaires ; 150 temporaires ; 1.278 pour le terrain commun (adultes) et 546 pour le terrain commun (enfants âgés de moins de 7 ans.

Cent exhumations ont été faites en 1909.

Ce qu'on trouve. — L'agent de police Glorieux a trouvé un porte-monnaie contenant de l'argent.

— Mme Charlotte Crombé, rue de l'Alouette, cour Crombé, 1, a trouvé une marmite renfermant du linge sale.

Biscotine UNION p. Fêtes Dîners Goûter, Thés, etc.
Produit de suralimentation
ROUBAIX, 59, Grande-Rue, ROUBAIX

Entre car et camion. — Un tramway de la ligne A bis, qui descendait la rue Neuve, a accroché un camion de la messagerie de la Compagnie des Tramways de Lille. Les dégâts, purement matériels, ne sont pas très importants.

POUR LES FÊTES OFFREZ
LE GATEAU-UNION UNION-CAKE
aux fruits et liqueurs. (Le roi des desserts).
59, Grande-Rue et dans tes les bnes épiceries.

En flagrant délit. — Dans la soirée de samedi, vers cinq heures et demie, un individu était surpris, rue d'Alger, cour Crenpelandt, au moment où, après avoir escaladé les persiennes, il venait de pénétrer au premier étage de la maison de M. Albert Primo.

Le propriétaire de la courée, M. Albert Crenpelandt, boucher, rue d'Alger, 182, appréhenda le malfaiteur et le remit entre les mains de l'agent de police Bosman, qui le conduisit au commissariat de police du 5e arrondissement. C'est un journalier, Pierre D..., 28 ans, frauduer et repris de justice. Il a déclaré que, poursuivi par des douaniers, il avait voulu simplement se réfugier chez M. Primo pour leur échapper.

M. Arthur Primo est d'avis que, au contraire, D... avait bien l'intention de le voler. Toutefois, il a refusé de porter plainte contre lui. Aussi le jeune homme a-t-il été laissé en liberté.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

CHOCOLAT ✠ THOMAS Lille

du 9 janvier 1910

Naissances. — Gustave Hervan, rue de Menin, cour Verbracken, 1. — Joseph Henry, r. de Denain, 41. — Antoinette Delvoye, rue de Denain, cour Desbonnets, 8. — Marie Carpentier, avenue Julien-Lagache.

Décès. — Marie Dauchy, 57 ans, avenue Julien-Lagache. — Florentin Couque, 81 ans, r. de l'Epeule, 95, cour Lepers, 5. — Clémentine Letellier, 74 ans, rue Claude le Lorrain, 32. — Léocadie Delaigne, 66 ans, rue Joutroy, 20.

CROIX

Assemblée de la Prévoyante Croisieenne. — Après trois années d'existence dans le populeux quartier de Saint-Pierre, la Mutualité « La Prévoyante Croisienne » est devenue très florissante ; elle compte près de cent membres.

Dimanche matin, à 9 heures, les sociétaires étaient réunis au Patronage Saint-Pierre pour l'assemblée générale et la reddition des comptes de l'exercice 1909.

En l'absence de M. André Dupray, président, retenu au dernier moment, M. l'abbé Delsaler, vicaire, a rendu compte des dépenses et recettes de l'année écoulée.

Voici quelques détails : Cotisations des membres participants, 241 fr. 55 ; droits d'entrée des nouveaux sociétaires, 18 fr. 50 ; souscriptions des membres honoraires, 70 fr. Totaux des recettes, 330 fr. 05.

Dépenses : 286 journées de maladie, 213 f. 35; frais de gestion, 38 fr. 30. Total, 251 fr. 65. L'excédent des recettes s'est élevé à 78 fr. 40; Le reliquat de 1909 était de 498 fr. 56, il y a donc un encaisse de 576 fr. 96.

M. le Vicaire a exhorté les sociétaires à propager l'idée de la Mutualité.

La séance a été levée à 10 heures.

CROIX. — Publication de mariage. — Arthur Devos, domestique à Roubaix et Marie Devendeville, ménagère à Roubaix.

WASQUEHAL

CAPREAU. — Arrestation d'un voleur. — Enfin, on commence à mettre la main sur les cambrioleurs qui visitent le quartier. Le garde Vieur en a arrêté un, dimanche soir, vers cinq heures, et le gaillard se disposait à visiter l'usine des déchets de laine située vis-à-vis de l'usine de M. Villem.

C'est à souhaiter que dame police continue ses rondes du soir et aussi du matin. Chaque matin, au pont de la Masure, on rencontre des rôdeurs qui n'inspirent aucune confiance.

LEERS

Conseil municipal. — Dimanche à onze heures, le Conseil municipal s'est réuni en séance extraordinaire. M. Louis Courier, maire, présidait. 13 conseillers étaient présents.

— Le Conseil rejette une demande de subvention annuelle de 100 francs, demandée par le facteur des télégrammes de Wattrelos, pour porter au hameau de Grimonpont, les télégrammes expédiés par Wattrelos.

— Evaluation des propriétés non bâties. — Sur l'invitation du Préfet, le Conseil municipal établit une liste de propositions des classificateurs chargés de la prochaine évaluation des revenus des propriétés non bâties. La voici :

MM. Alexandre Dhalluin, Louis Pollet, Désiré Flouvier, J.-B. Truffaux, Zenobe Duthoit, J.-B. Hespel, Henri Deroche, Florentin Lepoutre, Pierre Fournie, Louis Leroy, Simon Truffaux, Jules Delcroix, Paul Salembier, à Lys ; Jules Fremaux, à Roubaix ; Paul Delgrange, à Wattrelos ; Henri Dhalluin, à Roubaix ; J.-B. Braquaval, à Toufflers ; Etienne Delgrange, à Lys-lez-Lannoy.

Quel que soit l'achat que vous ayez à faire, consultez notre dernière page, vous y trouverez l'adresse d'une bonne maison, où vous aurez dans d'excellentes conditions ce que vous cherchez.

TOURCOING

Nomination. — Nous apprenons avec plaisir que M. Joseph Scherpereel, instructeur de l'école de tir et d'instruction militaire de Tourcoing vient d'être promu au grade d'officier d'administration du service de santé.

Population étrangère. — Pendant la semaine écoulée, 16 étrangers — 8 hommes, 4 femmes et 4 enfants — se sont fixés à Tourcoing. Par contre 12 autres étrangers — 6 hommes, 4 femmes, 2 enfants — ont quitté notre ville.

Statistique sanitaire du mois de décembre. — Il a été enregistré en décembre 120 naissances, 27 mariages et 100 décès.

Ces derniers sont attribués aux cas suivants : variole 1 — scarlatine 2 — diphtérie et croup 1 — grippe 6 — tuberculose des poumons 6 — autres tuberculoses 1 — cancer et autres tumeurs malignes 9 — congestion, hémorragie et ramollissement cérébral 12 — maladies organiques du cœur 7 — bronchite aiguë 3 — bronchite chronique 3 — pneumonie 5 — autres affections de l'appareil respiratoire 10 — hernies, obstructions intestinales 2 — néphrite et maladie de Bright 5 — tumeurs non cancéreuses 1 — débilité congénitale et vices de conformation 7 — débilité sénile 3 — morts violentes, suicides exceptés 2 — suicides 2 — autres maladies 11 — maladies inconnues ou mal définies 1.

On meurt à tout âge. Il y a eu 14 décès au-dessous d'un an ; 16 de 1 à 19 ans ; 6 de 20 à 39 ans ; 20 de 40 à 59 ans ; 44 au-dessus de 60 ans.

Le revolver. — Edouard Vanderdonck, rue Achille-Testelin, à la Marlière, avait acheté un revolver. Il en menaça sa femme. La police intervint et lui dressa procès-verbal pour port d'armes prohibée. La suite en correctionnelle.

Il volait une bicyclette. — M. Desmettre, négociant, se rendit hier à bicyclette chez M. Dutciez, négociant, rue Victor-Hugo, pour traiter une affaire. Il laissa son vélo à la porte.

Victor Cappelle, 19 ans, journalier, rue du Pont-Rompu, 202, jugea l'occasion favorable pour enfourcher la bécane et filer. Le vol ne réussit pas. Dès le premier coup de pédale, des passants barrèrent la route de voleur qui fut conduit devant M. Rougeron, commissaire de police.

Victor Cappelle sera déféré au Parquet dans la journée de lundi.

ETAT-CIVIL DE TOURCOING

du 9 janvier 1910

Naissances. — Vandenberghe Léon, rue de la Baille, 80. — Desmettre Henri, rue de Comines, 21. — Baisez Alfred, rue St-Joseph, c. Bouche. — Couvreur Charles, rue Saint-Jacques, 53.

HALLUIN

Nominations dans la douane. — M. Guitard, préposé des douanes à la brigade d'Halluin-gauche, est nommé à Willems; M. Claustre, de l'Ariège, est nommé préposé à Halluin-gauche, au titre civil.

HALLUIN. — Décès. — Geneviève Lignian, 3 ans, rue Saint-Sylvestre.

HALLUIN. — du 8 janvier. — Mariages. — Samain Alfred, rentreur et Prévost Julia, piquûrière. — Canor Pierre, monteur de Jacquart et Derick Marie-Louise, ménagère. — Casier Henri, cordonnier et Monsognies Célinie, journalière.

BONDUES. — du 8 janvier. — Décès. — Elise Ducatteau, 74 ans, marchande à la Place. — Marie Hennebo, 21 ans, repasseuse, chemin des Cordonniers.

RONCQ

Un souper tragique. — Samedi soir, les membres d'une Société d'épargne avaient leur banquet annuel en leur local « Au Pinson-d'Or », tenu par M. Pierre Dubrulle, rue des Chats-Huants. Les convives se mirent à table vers 9 heures 1/2. A peine avaient-ils commencé le repas que l'un d'eux, Henri Horrent, 42 ans, marchand ambulant, tombait sans connaissance ; ses voisins lui portèrent secours, mais M. Horrent ne donnait plus aucun signe de vie ; transporté à sa demeure, attenant à l'estaminet, il y a rendu presqu'aussitôt le dernier soupir. M. le docteur Bertrand attribue la mort à une congestion.

RONCQ. — Du 8 janvier 1910. — Naissance. — Néant.

Mariages. — Adolphe Lattrez, 42 ans, tisserand, et Augustine Marton, 20 ans, ménagère. — Victor Spreux, 23 ans, tisserand, à Tourcoing, et Marie-Louise Noppe, 24 ans, soigneuse.

Publications de mariage. — Henri Durant, commerçant, et Elise Lehoucq, modiste. — Gustave Meurisse, ébéniste, à Touscoing, et Eve Adam, sans profession, à Roubaix. — Pierre Bogaert, domestique, et Flore Wastyn, fileuse.

ARMENTIÈRES

Union horticole. — A l'assemblée générale de dimanche dernier, un jeune conférencier, M. Charles Mathelin, a fait ses débuts, par une causerie sur les Ennemis de nos jardins.

Parmi ces ennemis, les plus terribles sont les plus petits, et pour les combattre il importe de connaître leurs goûts et leurs mœurs. En premier lieu, nous trouvons les rongeurs. Le loir, grand mangeur de fruits, tombe en léthargie pendant l'hiver, c'est le moment de le détruire.

Le mulot détruit les graines et les semailles ; on le prend en creusant des trous à pic qu'on remplit d'eau : il va s'y noyer.

Le campagnol creuse profondément son repaire : on le découvre et on le tue après un bon labour.

Contre le rat, friand de graines et de racines, on emploie les pièges et le poison, ou encore les chiens ratiers. La souris se détruit de même.

Le lièvre et le lapin, si on ne les chasse pas, peuvent être éloignés en tendant une corde enduite d'huile de poisson dont l'odeur les incommode.

La taupe, utile dans la grande culture, cause des dégâts dans nos jardins par ses fouilles. On la prend au piège ou on l'asphyxie en versant dans son trou une solution de savon à raison de 500 grammes par litre.

Parmi les oiseaux, on éloigne les moineaux pillards par des épouvantails.

Le chardonneret aime la laitue et la chicorée, mais en revanche, il raffole des graines de chardon et de pissenlit.

Le bouvreuil détruit les bourgeons des fruits. Un coup de carabine les empêchera de revenir, en les effrayant.

Les limaces rouges et enrtout les petites limaces noires causent de grands dégâts. On les attire dans un coin avec des feuilles de choux ou de salades, on les recueille et on les brûle. La chaux et les scories font sur elles l'effet d'un excellent corrosif.

Dans une prochaine causerie, le jeune conférencier parlera des insectes et des larves, plus difficiles à détruire et plus terribles.

ARMENTIÈRES. — Publications de mariages. — Brohet Lucien, cocher à Lille et Messéan Julia, femme de chambre, rue du Plat, 22. — Chénot Charles, préposé des douanes, rue Jules-Lebleu et La Jeune Marie, cultivatrice à Guyencourt-Saulcourt (Somme). — Bec-

Dépêches de la Nuit

Les Sous-Agents des Postes tiennent un meeting

A PROPOS DU PROJET DE LOI CHAUTARD. — UN ORDRE DU JOUR

Les sous-agents des Postes se sont réunis dimanche après-midi afin de discuter une fois de plus, le projet Chautard.

Ce projet qui, après de multiples démarches des intéressés, reçut déjà de nombreuses modifications, n'a pas encore satisfait les sous-agents.

Ceux-ci ont donc discuté longuement sur l'attitude à tenir.

Rendez-vous avait été pris rue Blomet, président Barbut ; place d'Italie, président Cax, et rue de Viarmes, président Bordérès, secrétaire-général du syndicat.

A l'unanimité, l'ordre du jour suivant a été adopté :

« Le syndicat des sous-agents des postes est décidé à mener une campagne très active pour modifier dans un sens plus favorable le projet de loi Chautard.

« Le syndicat s'engage à faire une très active campagne pour que ce projet de loi vienne en discussion à la Chambre des Députés avant la fin de la législature ».

Un grand meeting des sous-agents aura lieu le 30 janvier. M. Chautard y est convié pour expliquer et discuter son projet. Les députés de la Commission parlementaire des Postes et Télégraphes seront également invités à assister à cette réunion.

Les méfaits de l'électricité

A PARIS

Paris. — Dimanche après-midi, à la suite de courts-circuits qui ont continué toute la soirée, plusieurs spectacles dans le XVIIe et XVIIIe ont dû être suspendus. Les places ont été remboursées.

Il n'y a pas eu d'incidents.

Les voleurs d'église

La Rochelle. — La nuit dernière des cambrioleurs ont pénétré dans l'église d'Angoulins-sur-Mer et y ont volé plusieurs objets, dont une statue.

A GRAULHET

UNE NOUVELLE EXPLOSION SE PRODUIT. — PLUSIEURS ACTES DE SABOTAGE.

Albi, 9 janvier. — Un nouveau pétard a fait explosion devant l'usine du président du Syndicat patronal de Graulhet.

Les dégâts sont purement matériels.

Deux individus restés inconnus ont essayé de franchir le mur de l'usine Pages, mais ils ont été mis en fuite par une sentinelle.

Les grévistes ont installé un service de patrouille et d'éclaireurs pour empêcher les transports nocturnes.

Le préfet aurait déclaré, d'autre part, qu'il ne pouvait assurer ces transports que dans la journée. On redoute de nouveaux incidents.

Un nouvel acte de malveillance attribué aux grévistes a été commis : un poteau électrique a été renversé et les fils brisés.

L'anarchie Marocaine

Tanger, 9 janvier. — Les nouvelles reçues de Mazagan annoncent que les tribus viennent de livrer une véritable bataille rangée aux caïds venus de Fez pour percevoir les impôts.

La région a rarement été aussi troublée. Aucun Européen ne peut circuler.

Les troupes françaises de la Chaouïa sont tenus à une surveillance très active pour empêcher l'anarchie de se propager dans leur circonscription.

—o—

Fez. — Les populations de la région de Mequinez ont proclamé sultan Moulay-Kébir.

On mande d'El-Ksar à la date du 8, que le caïd Yesfi a opéré hier une razzia dans la région, dont plusieurs protégés français ont été victimes. On ajoute que le caïd a rejeté hors de sa tente, l'interprète et l'agent consulaire français.

On croit à une intervention de la France et de l'Angleterre.

Accident de chemin de fer

PRÈS D'ANVERS

10 BLESSÉS

Anvers, 9 janvier. — Un déraillement s'est produit sur la ligne du train vicinal, allant d'Elckeren à Merxem.

Une dizaine de personnes ont été blessées plus ou moins grièvement.

Chute d'Aéroplane

Berlin, 9 janvier. — L'aviateur Keidel, qui procédait à un vol d'essai au champ d'aviation de Johannisthal, est tombé d'une hauteur de 10 mètres.

Keidel a été légèrement blessé ; son appareil a subi de graves avaries.

INCENDIE D'UN PALAIS

A SAINT-PETERSBOURG

Saint-Pétersbourg. — Un incendie a éclaté au palais du grand-duc Nicolas Nicolaïevitch ; il a duré plusieurs heures.

Une partie considérable du magnifique manoir a été détruite. Le feu a endommagé une collection rare de porcelaines évaluée à un million de roubles et a détruit une collection précieuse d'armes anciennes incrustées de diamants.

L'incendie a été provoqué par une explosion dont on ignore la cause.

FEUILLETON N° 9

La Folle Aventure de Léonidas Papineau

Par Charles SOLO

XII

Comment le Major s'était évadé et dans quel sens il varia son plan de campagne.

Quand Lebranchu avait quitté la remise, emportant le portefeuille et les innocents bibelots qui garnissaient les poches de Trunk, celui-ci s'était abandonné au paroxysme de la rage.

Mais, peu à peu, il subit l'effet de la réaction et envisagea plus froidement la situation.

Pourquoi était-il là ?... Que lui voulait-on ?

Il se le demanda en vain, car il ignorait entièrement l'existence des Cormolain, et ne pouvait supposer qu'il avait un rival sérieux, en la personne du jeune Gaétan.

L'essentiel était donc de s'évader, on verrait après.

Il essaya d'entrer en conversation avec ses gardiens ; mais les deux hommes, qui ne cessaient de plaisanter entre eux, restaient sourds à ses avances.

Vers onze heures, le père Brinqueballe dit à son fils :

— Si c'est qu'on s'arrangeait pour monter la garde à tour de rôle ? J'ai du sable dans les yeux et il y a l'haut, dans l'ancienne chambre du cocher, une paillasse qui ferait mon affaire !

— J'allais te le proposer ; nous ferons comme au régiment ; garde montante, garde descendante. Tu descendras à huit heures.

Ainsi dit, ainsi fait. Brinqurballe père alla se coucher, Brinqueballe fils resta.

Le prisonnier voulut renouveler l'expérience qui avait échoué peu auparavant. Et, d'une voix insinuante :

— Il fait chaud, n'est-ce pas, mon ami ?

Brinqueballe fils daigna se retourner.

— D'abord, je ne suis pas votre ami. On n'est pas des majors, nous !... mais on choisit ses relations !

Il saisit une tringle et la brandit d'une manière peu rassurante.

— Et puis, si vous oubliez que la consigne est de se taire, je vas vous en faire souvenir !... Allons !... Bas les pattes et motus, ou je cogne !

Trunk n'insista pas et se le tint pour dit.

La nuit, le jour suivant s'écoulèrent, et les Brinqueballe venaient alternativement occuper leur poste.

Dans l'après-midi, le major mangea de bon appétit, puis il céda à la fatigue et s'endormit.

Quand il se réveilla, la nuit était tombée. A la lueur de la lanterne qui éclairait la remise, Trunk vit le vieux Brinqueballe, — dont c'était le tour de garde — donner de fréquentes accolades à une bouteille qu'il s'était procurée pour atténuer l'ennui d'une faction trop prolongée.

A cette constatation, le prisonnier ne se sentit plus de joie.

Ce qu'il avait prévu arriva ; à force de revenir au flacon l'homme y trouva son compte ; il s'endormit.

Le bon moment était venu ; Trunk se mit à l'œuvre.

Il ôta sa boîtine et en tira une de ces petites scies, minces comme un ruban, trempées comme un ressort, et dont les gens de sa profession ont toujours un spécimen en réserve, soigneusement dissimulé dans leurs vêtements.

Lebranchu n'avait jamais été policier ; il était novice dans l'art de fouiller les malfaiteurs.

Au bout d'une demi-heure, deux barreaux étaient coupés à leur base ; alors Trunk s'arc-bouta, réunit toutes ses forces et, d'un effort prodigieux, fit ployer les tiges.

Dans la brèche, il passa la tête d'abord, puis le buste ; puis le corps tout entier, à la façon d'un lapin qui s'insinue entre les planches disjointes de son clapier.

Rej-M 11,,,15o

La porte de la rue des Vignes était close à double tour et la clé avait été retirée de la serrure. Au moyen de la tringle, Trunk aurait pu la forcer, l'opération n'eût été qu'un jeu ; mais elle ne se serait pas faite sans bruit, et ce bruit pouvait soit réveiller l'ivrogne, soit attirer Brinqueballe cadet.

Alors il avisa la porte du jardin qu'il n'eut qu'à pousser pour se trouver au grand air. Trunk n'y voyait goutte, mais il présumait, avec raison, que, se dirigeant à droite ou à gauche, il finirait par rencontrer le mur de clôture.

Pour ne pas trébucher dans les massifs, il avança avec d'infinies précautions.

Tout à coup, il aperçut un bruit de voix qui venait d'un bosquet très proche ; instinctivement, il s'arrêta et se mit aux écoutes. C'étaient des voix d'hommes, et l'une d'elles appartenait à l'athlète qui lui avait enlevé ses papiers ; il ne pouvait s'y tromper, il l'aurait reconnue entre mille !

Trunk entendait très distinctement ce qui se disait et cela devait énormément l'intéresser car, au risque de se trahir, il approcha de si près, qu'il lui eût presque suffi d'allonger